

Expéditeur :
Docteur PRENOM NOM
Adresse1 Numéro, rue
Adresse2 CODE_POSTAL - VILLE

Le 15 SEPTEMBRE 2014

***A l'attention de Mme C.D.
CPAM DE SEINE ET MARNE
RUE DES MEUNIERES
RUBELLES
77951 MELUN CEDEX**

Lettre Recommandée A.R. N° XX XXX XXX XXXX X

OBJET: Votre lettre du 30/06/2014

Madame,

Votre courrier du 30/06/2014 mentionnait un contrôle de mon activité conventionnée sur plusieurs de mes patients : "J'ai remarqué que votre recours à la facturation de la C2 était significativement supérieur à la moyenne nationale".

Le 30 juillet 2014, je vous ai écrit afin d'obtenir les réponses aux 4 questions suivantes :

1. Sur quelle période le contrôle va-t-il se dérouler ?
2. Certains de mes patients ont-ils déjà été entendus ou non ?
3. Combien de temps l'analyse de mon activité va-t-elle durer ?
4. Quels sont vos griefs ?

Vous n'avez pas daigné répondre à ces quatre questions destinées à rendre le contrôle équitable. Ces questions sont précises et leur réponse est simple. En l'absence de nouvelles de votre part dans les 15 jours, je considérerai que votre contrôle ne prend en compte que des données statistiques et que **ce contrôle sera terminé d'office 3 mois après son début, soit le 30 septembre 2014**. Toute tentative de prolongation de ce contrôle sera considérée comme une prolongation abusive voire un acharnement administratif dans la mesure où vous n'exposez aucun grief sérieux..

Je vous prie de ne pas occulter l'absence de grief sérieux derrière les bêtises statistiques de F Roeckeghem et de M S Touraine, résultat de l'arbitraire idéologique de l'une et de la bassesse politique de l'autre.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

J-L. V